

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2014

Le sept mars deux mille quatorze, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de Berchères-sur-Vesgre se sont réunis sous la présidence de M. Pascal Philippot, Maire.

Étaient présents : M. PHILIPPOT Pascal, M. BOLAC Gérard, M. MOUCHARD Patrick, M. LECOEUR Jean-Marie, Mme RYCKEBOER Danièle, Mme MAC DAID Emma, Mme DONZIER Emmanuelle, Mme DAUSEND Sandra, Mme DUTHION Elisabeth, M. PRUVOST Laurent

Procurations :

M. GIRAULT Bruno à M. PHILIPPOT Pascal
M. GALINIER-WARRAIN Gilles à M. BOLAC Gérard
M. BÜHL Hartmut à M. MOUCHARD Patrick

Absent :

Mme MASSUARD Frédérique

Mme Sandra DAUSEND est élue secrétaire.

Convocation du 20 février 2014

Approbation du procès verbal de la séance précédente
Informations générales et délibérations

FINANCES	
-----------------	--

DELIBERATION N° 01-07/03/14 : Demandes de subventions FDAIC : patrimoine : à l'unanimité.

Annule et remplace la précédente délibération (08-09/01/14) suite aux devis réactualisés.

Le Maire informe le conseil que dans le cadre de la rénovation de l'église, il souhaiterait solliciter le FDAIC pour une subvention pour une 1^{ère} tranche de restauration des vitraux, dont le montant s'élèverait à la somme de **15 911 € HT**.

Le dossier est transmis pour avis technique et architectural au STAP (Bâtiments de France).

Le conseil autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Général une subvention à hauteur de 15 %.

Madame Danièle RICHEBOER assurera le suivi de cette opération.

DELIBERATION N° 02-07/03/14 : Demandes de subventions FDAIC : sécurité piétons : à l'unanimité.

Annule et remplace la précédente délibération (07-09/01/14) suite aux devis réactualisés.

Dans le cadre de l'amélioration de la circulation des piétons Route de Normandie (RD933) et rue du Mesnil Simon (RD 115), et afin de permettre une meilleure circulation sécurisée, il est envisagé de créer des cheminements piétons pour un montant de **14 592 € HT**.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Général une subvention à hauteur de 30 %.

DELIBERATION N° 03-07/03/14 : Coût des interventions concernant le contrat de déneigement signé le 7 février 2011 : à l'unanimité.

Par délibération n°04 - 09 février 2011, le conseil donne pouvoir à l'unanimité au Maire de renouveler et de signer le contrat de déneigement avec la Société SCEA LE PARC.

Actualisation suivant convention : Par cette délibération qui vient compléter celle susvisée, le conseil donne son accord au Maire de régler ces factures selon le coût des interventions énuméré ci-dessous :

- 1) Coût horaire de la location d'un tracteur, carburant inclus, sans conducteur, selon barème de la Chambre d'Agriculture : 33.88 € (TVA de 10 % incluse).
- 2) Coût horaire semaine (8h-12h / 13h30-16h30) pour le conducteur : 28.01 € (TVA de 10 % incluse).
- 3) Coût horaire des heures majorées à 25 % : 35.00 € (TVA de 10% incluse).
- 4) Coût horaire des heures majorées à 100% : 56.00 € (TVA de 10% incluse).

INFORMATION : FINANCES COMMUNALES

Le maire informe le conseil que les éléments financiers connus à ce jour confirment les informations du bulletin : le budget communal ayant un excédent fin 2013 d'environ 247 005.76 €, auquel s'ajoutera en 2014 le solde des subventions des travaux exécutés pour un montant d'environ 60 000 €.

Le budget assainissement se soldera par un excédent de l'ordre de 133 805.73 €.

Le prochain conseil Municipal sera amené à voter les comptes 2013 et les budgets 2014.

ORGANISATION, FONCTIONNEMENT

PATRICK MOUCHARD

Location logement communal :

Un logement communal s'étant libéré, un nouveau contrat de location a été signé courant de la semaine.

**CULTURE,
ASSOCIATIONS**

MANIFESTATIONS,

EMMANUELLE DONZIER

Manifestation :

Le Cluedo annuel est prévu le 18 juin dans le parc du Douaire (commune de Boisset), sur le thème du théâtre. Le Conseil remercie la commune de Boisset d'avoir accepté de s'associer à cette manifestation, et de mettre cette propriété à la disposition des organisateurs.

COMMUNICATION

GERARD BOLAC

ENVIRONNEMENT, URBANISME

BRUNO GIRAULT

DELIBERATION N° 04-07/03/14 : Signature avec Eure et Loir Nature de la charte « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » à l'unanimité.

Les nouvelles dispositions législatives prévoient de supprimer très rapidement l'utilisation des produits phytosanitaires. La commune souhaite s'associer dès à présent à cette démarche et poursuivre ainsi son engagement sur l'environnement commencé avec son mandat. En conséquence le conseil Autorise la Maire à signer avec Eure et Loir Nature la charte « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages ».

INFORMATION : les plantations du terre plein rue du Mesnil Simon face au Haut Bois Rouland, sont en cours ; la commune déplore qu'un agriculteur conduisant son tracteur faisant fi de la sécurité élémentaire et de la préservation de l'environnement se soit cru autorisé à couper le virage et écraser les plantations. Celles-ci seront remplacées.

JURIDIQUE

Frédérique MASSUARD
et Gilles GALNIER-WARRAIN

DELIBERATION N° 05-07/03/14 : Contentieux Roussel: à l'unanimité

Par délibération n°11-21/11/13 et n°12-21/11/13, le conseil a donné son accord au Maire de défendre les intérêts de la commune par l'intermédiaire de l'avocat SOVRAN, aussi le conseil donne son accord pour régler toutes les factures se rapportant à ces contentieux, dont la note d'honoraires n°2013.858 d'un montant de 1794.00 € TTC.

DELIBERATION N° 06-07/03/14 : Contentieux Roussel: 10 pour et 3 abstentions (M. BOLAC, M. PRUVOST et M. GALINIER-WARRAIN, par procuration).

Le Mercredi 5 mars, le Tribunal correctionnel a rendu son jugement dans cette affaire. La commune attend maintenant les conclusions du tribunal et les attendus du jugement.

Dans le cas où ceux-ci ne seraient pas en adéquation avec la finalité de cette affaire, à savoir la mise en conformité de la construction, la régularisation du permis de construire et l'indemnisation de la commune sur les frais engagés, le Maire demande au conseil l'autorisation de poursuivre le contentieux et d'obtenir ainsi réparation des préjudices subits.

Si besoin est (appel de décisions du tribunal).

TRAVAUX

Pascal PHILIPPOT

INFORMATIONS :

Eglise : les ferronneries sont terminées.

Le ravalement est en cours : reprise des soubassements du porche et reprise de la façade aspect trop jaune.

Piste cyclable : Suite aux intempéries, l'entreprise a pris du retard sur ses divers chantiers ; compte tenu du temps et en accord avec la mairie, les travaux débuteront le 10 mars, sauf nouvelles intempéries.

RD 933 : les travaux du Méziard se terminent ; l'AO du carrefour de la Croix Blanche doit être lancé mi mars après validation juridique du CG. Les travaux démarreront à partir de juin.

2 lampadaires style de la commune Chemin de la Forêt sont en cours de pose en remplacement des 3 lampadaires boules existants.

CIMETIERE

Danièle RYCKEBOER

La réfection de l'entrée du cimetière (pilastres, soubassement, portail) a été effectuée.

DIVERS

Pascal PHILIPPOT

Tenue au bureau des élections. : les conseillers feront part de leur disponibilité au secrétariat.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Danièle RYCKEBOER

JUMELAGE

Patrick MOUCHARD

Voyage prévu par l'AJB en juillet pour la « Volkfest »

SYNDICATS

SIRP : Augmentation des petits berchériens de 87 à 99 enfants pour la rentrée scolaire de Septembre 2014.

SITED :

SICA :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : Une réunion est prévue lundi prochain pour la mise en uniformisation des taxes locales.

VAUCOULEURS : Réunion prévue le 13 mars.

BASSE-VESGRE : Réunion du conseil syndical le 6 mars 2014.

- Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2013,
- Affectation des résultats,
- Vote des participations 2014, avec une augmentation de 5% en prévision des travaux à venir.

La séance est levée à 21h30.